

-\*-\*-\*-\*-\*-\*-

-\*-\*-\*-\*-\*-\*-

## **DEMANDE DE COTATION**

**N° 2024 /002/ CIPM /MAETUR DU 31/10/2024**

**POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIEL ET  
LOGICIELS INFORMATIQUES A LA MAETUR A YAOUNDE  
(OPERATION 156)**

**FINANCEMENT : BUDGET MAETUR, Exercice : 2024**

**IMPUTATION : OPERATION 156**



**OCTOBRE 2024**

## SOMMAIRE

<b>PIECE N° 1- AVIS DE CONSULTATION .....</b>	<b>3</b>
<b>PIECE N° 2 - REGLEMENT DE LA CONSULTATION .....</b>	<b>8</b>
<b>A. COMPOSITION DES OFFRES .....</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 1 : DOSSIER DE CONSULTATION .....</b>	<b>9</b>
<b>B. PREPARATION DES OFFRES.....</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 2 : LANGUE DE L'OFFRE .....</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE .....</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 4 : CONFORMITE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS .....</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 5 : OFFRE.....</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 6 : MONNAIE DE L'OFFRE .....</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 7 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES .....</b>	<b>10</b>
<b>C. DEPOT DES OFFRES .....</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 8 : CACHETAGE ET MARQUAGE DES OFFRES .....</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 9 : DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES.....</b>	<b>10</b>
<b>D. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES.....</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 10 : OUVERTURE DES PLIS .....</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 11 : VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 12 : DROIT DE MODIFIER LES QUANTITES .....</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 13 : ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE .....</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 14 : COMMUNIQUE DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE .....</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 15 : SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE .....</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 16 : CORRUPTION ET MANŒUVRES FRAUDULEUSES .....</b>	<b>11</b>
<b>PIECE N° 3 - SPECIFICATIONS TECHNIQUES .....</b>	<b>12</b>
<b>PIECE N° 4 - DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF .....</b>	<b>26</b>
<b>PIECE N° 5 - TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES .....</b>	<b>28</b>
<b>PIECE N° 6 - MODELE DE LETTRE COMMANDE .....</b>	<b>30</b>
<b>PIECE N° 7 - MODELE DES PIECES.....</b>	<b>42</b>
<b>PIECE N° 08 .....</b>	<b>47</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS DE PREMIER RANG AGREES PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES, AUTORISES A EMETTRE LES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS.....</b>	<b>47</b>

**PIECE N° 1- AVIS DE CONSULTATION**

## **AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**

DEMANDE DE COTATION N° 2024/002 /CIPM/MAETUR DU 31/10/2024

relative à la fourniture et l'installation de matériel et logiciels informatiques à la MAETUR à Yaoundé (Opération 156).

### **1- Objet de la consultation**

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à la fourniture et l'installation de matériel et logiciels informatiques à la MAETUR à Yaoundé (Opération 156)

### **2- Consistance de la prestation**

La prestation de la présente Lettre Commande comprend : la fourniture du matériel informatique au siège de la MAETUR à Yaoundé, l'installation et la mise en service du matériel informatique fourni, l'installation et la mise en service des logiciels informatiques fournis notamment WINDOWS, MICROSOFT OFFICE et autres pour rendre toutes les stations bureautiques et stations de travail immédiatement opérationnelles, la réinstallation des logiciels techniques appropriés notamment AUTOCAD, MX SITE et autres pour rendre toutes les stations de travail immédiatement opérationnelles, le nettoyage des disques durs et le transfert des données en toute sécurité, les tests et corrections du fonctionnement du matériel et des logiciels installés, la fourniture de toute la documentation relative au matériel et logiciels fournis, le service après-vente, et toutes sujétions.

### **3- Participation et origine**

La participation est ouverte aux Fournisseurs intéressés, de droit Camerounais disposant de compétences appropriées dans le domaine des fournitures informatiques.

### **4- Financement**

La prestation objet de la présente consultation sera financée par **le Budget de la MAETUR, exercice 2024**.

### **5- Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de QUARANTE MILLIONS (**40 000 000**) de Francs CFA TTC.

### **6- Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : [contact.sma@maetur-cameroun.com](mailto:contact.sma@maetur-cameroun.com), dès publication du présent avis.

### **7- Acquisition du Dossier de Consultation**

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2<sup>ème</sup> étage, porte 401, dès publication du présent avis, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988, d'une somme non remboursable de **SOIXANTE MILLE (60 000)** Francs CFA.

Par ailleurs les Soumissionnaires devront se faire enrégistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

### **8- Remise des Offres**

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en **SIX (06)** exemplaires dont **UN (01)** original et **CINQ (05)** copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2<sup>ème</sup> étage, porte 401, au plus tard, le **21/11/2024 à 10 heures précises**, contre récépissé et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N° 2024/002/CIPM/MAETUR DU 31/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIEL ET LOGICIELS  
INFORMATIQUES A LA MAETUR A YAOUNDE (OPERATION 156)  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### **9- Caution de soumission**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la DC, d'un montant de HUIT CENT MILLE (800 000) francs CFA et valable pendant UN (01) mois au-delà de la date originale de validité des offres.

#### **10- Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet Sous-Préfet, Gouverneur), conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de TROIS (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou non-conformité de la caution de soumission et de la Capacité de préfinancement délivrées par une banque agréée par le Ministère des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

#### **11 -Ouverture des Offres**

L'ouverture des Offres aura lieu le **21/11/2024 à 11 heures** précises dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### **12- Délai de livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le MAITRE D'OUVRAGE pour la fourniture de ladite prestation est de **TROIS (03) Mois** après notification de la Lettre Commande.

#### **13.- Critères éliminatoires**

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission et de la Capacité de préfinancement délivrées par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (RAM, Processeur, Carte Graphique et Disque Dur) ;
- Absence de la garantie constructeur ;
- Matériel non authentique ;
- Absence de la pièce justificative de localisation de l'entreprise.

**NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de TROIS (03) mois.**

#### **14 - Attribution de la Lettre Commande**

L'Offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue.

#### **15 -Durée de validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant TRENTE (30) jours à partir de la date limite de dépôt des Offres.

#### **16 - Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé, B.P. 1248 Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Tél. : 222-22-31-13 / 222-22-21-02 ; Fax : 222-23-31-90

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

#### **AMPLIATIONS :**

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Service des Marchés (pour affichage et archivage).

Le Directeur Général de la MAETUR,

Louis Roger MANGA

## **NOTICE OF CONSULTATION FOR A QUOTATION REQUEST**

QUOTATION REQUEST N° 2024/002/ CIPM/ MAETUR OF 31/10/2024

Relating to the supply and installation of computer equipment at the MAETUR in Yaoundé (Operation 156).

### **1- Subject of the consultation**

The Director General of MAETUR, launches an open consultation notice for a Price Quote relative to the supply and installation of computer equipment at the MAETUR in Yaoundé.

### **2- Consistency of the service**

The service of this Order Letter is made up of the supply of computer equipment at the MAETUR head office in Yaoundé, installation and commissioning of the equipment and computer software supplied, installation and start up for a proper use of equipment and computer software supplied especially WINDOWS, MICROSOFT OFFICE and others on all office station and workstation, re-installation of the relevant specialized software, especially AUTOCAD, MX SITE and others on all workstations, Securely cleaning hard drives and safe transfer of data, tests and corrections of the operation of the installed hardware and software, provision of relevant documentation, after-sales service and other related tasks.

### **3- Participation and Origin**

Participation is open to all Cameroon-based companies with adequate expertise in the supply of IT services.

### **4- Financing**

The service covered by this present consultation shall be financed by **MAETUR'S Budget, 2024 financial year**.

### **5- Estimated cost**

The estimated cost of the operation at the end of the preliminary studies is **FOURTY MILLIONS (40,000,000) Francs CFA, All tax inclusive.**

### **6- Consultation of Tender file**

The file can be consulted during working hours at MAETUR's internal Procurement Commission secretariat in Yaoundé P.O.BOX 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (Streets 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02; Fax: 222 23-31-90. Email: [contact.sma@maetur-cameroun.com](mailto:contact.sma@maetur-cameroun.com), upon publication of this notice.

### **7- Acquisition of the Tender File**

The file can be obtained from MAETUR's internal Procurement Commission secretariat located at the headquarters building, 2<sup>nd</sup> floor, door 401, upon publication of this notice, against payment at BICEC into the special account CAS-ARMP N° 335 988, of a non-refundable sum of **SIXTY THOUSAND Francs CFA (F CFA 60,000) Francs CFA**. Otherwise, the tenderers will need to register by dropping their complete address (post box, Telephone, Fax, e-mail).

### **8- Submission of Bids**

Each offer, drafted in French and English in **SIX (06)** copies, **ONE (01)** original and **FIVE (05)** copies marked as such, will have to get to MAETUR's internal Procurement Commission secretariat located at the headquarters building, 2<sup>nd</sup> floor, door 401, latest on **21/11/2024 at precisely 10 O clock a.m.**, against receipt and should be labelled:

QUOTATION REQUEST N° 2024/002/ CIPM/ MAETUR OF 31/10/2024

Relating TO THE SUPPLY AND INSTALLATION OF COMPUTER EQUIPMENT AT THE MAETUR IN  
YAOUNDÉ (OPERATION 156)

*« Not to be opened until the round of counting »*

### **9- Provisional bond**

Each tenderer will have to add to his administrative documents a bid bond established by a bank approved by the Ministry in charge of finances and of which the list figures in the document 8 of DC of an amount of **EIGHT HUNDRED THOUSAND Francs CFA (F CFA 800,000) francs CFA** and valid within **ONE (01)** month beyond the original validity date of bids.

## **10- Admissibility of bids**

Under penalty of rejection, the other administrative documents required must be imperatively produced in originals or in certified true copies by the transmitting service or a competent administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional officer, Governor), in accordance with the listing intended in the rules governing the consultation. They should inevitably not be more than three (03) months old or have been established after the date of signature of the Tender Notice.

Any offer that does not comply with the requirements of this notice and of the price quote consultation file will be declared inadmissible. Especially the absence or non-compliance of the bid bond and the pre-financing capacity delivered by a bank approved by the Ministry of Finance, will lead to the outright rejection of the offer without recourse.

## **11 -Opening of the Bids**

The opening of bids will take place **21/11/2024 At precisely 11am** in MAETUR's conference hall located in Yaoundé P.O.BOX 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (street 1.071). Only tenderers are allowed to take part in this opening or can be represented by a duly mandated person of their choice.

## **12- Delivery time**

The maximum delivery time intended by the project owner for the provision of the service is THREE (03) months after notification of the order letter.

## **13. - Eliminatory criteria**

- Absence of an administrative document;
- Absence or non-compliance of the bid bond and the pre-financing capacity delivered by a 1st order bank approved by MINFI;
- False declaration or falsified documents;
- Non-respect of the delivery time;
- Non-respect of the technical specifications;
- Non-compliance to major technical specifications of the supply (RAM, Processor, Graphics Card and Hard Disk);
- Absence of manufacturer's warranty;
- Unauthentic proposed computers or equipments;
- Absence of the supporting document indicating the company's location.

***NB : All documents have to be certified by a competent administrative authority and should not be more than 03 months old.***

## **14 – Award**

The Contract shall be awarded to the BIDDER who proposes the lowest financial offer and whose file complies with the technical and financial requirements.

## **15 – Validity period of Bids**

The tenderers remain bound to their bids during ninety (90) days from the deadline of the submission of offers.

## **16 – Further information**

For further information, kindly contact the internal Tenders Board Secretariat of MAETUR in Yaoundé, P.O. Box: 1248, at Hippodrome Neighbourhood, 716 Winston Churchill Avenue (Street 1.071), and Tel: 222-22-31-13 / 222-22-21-02; Fax: 222-23-31-90.

Yaoundé, on the \_\_\_\_\_

## **AMPLIATIONS :**

- MINMAP (for information) ;
- ARMP (for publication and archiving) ;
- President CIPM (for information) ;
- Contract office (for posting and archiving)

The General Manager of MAETUR,

Louis Roger MANGA

**PIECE N° 2 - REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

## **A. COMPOSITION DES OFFRES**

### **ARTICLE 1 : DOSSIER DE CONSULTATION**

**1.1.** Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :

- (a) La lettre de soumission datée et signée ;
- (b) les spécifications techniques ou termes de référence ;
- (c) le bordereau descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé;
- (d) le projet de Lettre Commande
- (e) le modèle de tableau de comparaison des offres.

**1.2.** Le PRESTATAIRE devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenues dans le dossier de consultation.

## **B. PREPARATION DES OFFRES**

### **ARTICLE 2 : LANGUE DE L'OFFRE**

L'Offre ainsi que toutes les correspondances constituant l'Offre seront rédigées en français ou en anglais.

### **ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE**

L'Offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) la lettre de soumission, datée et signée ;
- (b) le bordereau descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé.

## **ARTICLE 4 : CONFORMITE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS**

Les dossiers administratifs à soumettre doivent impérativement comprendre les pièces suivantes :

- Déclaration d'intention de soumissionner suivant modèle joint timbrée et signée ;
- Attestation de conformité fiscale ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de Numéro d'Identifiant Unique (NIU) ;
- Une caution de Soumission ;
- Attestation CNPS ;
- Attestation de Domiciliation bancaire ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une quittance d'achat du dossier de demande de cotation ;
- Un plan de localisation de la structure signé par le Soumissionnaire ;
- Un registre de Commerce datant de moins de TROIS (03) mois ;
- Une attestation timbrée de capacité de préfinancement d'un montant de **SEIZE MILLIONS (16 000 000)** Francs CFA, délivrée par la banque de domiciliation.

## **ARTICLE 5 : OFFRE**

**5.1.** Le PRESTATAIRE précisera dans la soumission le lieu de livraison et les prix hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et tous droits de douanes.

**5.2.** Le PRESTATAIRE complétera le bordereau descriptif et quantitatif fourni dans le dossier de consultation, en indiquant les différentes rubriques dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque rubrique.

**5.3.** Le PRESTATAIRE remplira et signera le projet de Lettre Commande y compris les spécifications techniques.

## **ARTICLE 6 : MONNAIE DE L'OFFRE**

Les prix seront libellés en francs CFA.

## **ARTICLE 7 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Les Offres seront valables pour la période de QUATRE-VINGT-DIX (90) jours à compter de la date de l'ouverture des plis.

## **C. DEPOT DES OFFRES**

### **ARTICLE 8 : CACHETAGE ET MARQUAGE DES OFFRES**

Les Soumissionnaires placeront l'original et QUATRE (04) copies de leurs Offres dans une enveloppe cachetée.

L'enveloppe extérieure devra contenir **deux (02)** enveloppes cachetées ;

- (a) adressée au MAITRE D'OUVRAGE à l'adresse indiquée dans le dossier de Demande de Cotation ;
- (b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

**La première enveloppe** portera la mention "**Pièces Administratives**" et contiendra les pièces mentionnées à l'article 4.

**La deuxième enveloppe** portera la mention "**Offre Technico-Financière**" et contiendra la soumission proprement dite, suivant modèle joint, timbrée et signée , ainsi que les documents donnant le détail des prix proposés dans les conditions de la présente Demande de Cotation (ces prix seront fermes et non révisables) ; les prospectus originaux avec photos, accompagnés des fiches techniques des matériels proposés; ainsi que le modèle de Lettre Commande y compris les spécifications techniques, paraphés et signés à la dernière page.

**Toute soumission non conforme en tous points aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera rejetée.**

## **ARTICLE 9 : DATE ET HEURE limite DE DEPOT DES OFFRES**

Les offres doivent être reçues à l'adresse et au plus tard à l'heure et à la date mentionnées dans l'avis de consultation de la demande de cotation au point 8.

## **D. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

### **ARTICLE 10 : OUVERTURE DES PLIS**

La Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du MAETUR ouvrira les plis en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

L'ouverture des plis aura lieu le **21/11/2024 à 11 heures précises**.

### **ARTICLE 11 : VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES**

La CIPM procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des Offres en procédant dans l'ordre suivant :

- \* l'examen de la conformité des Offres au plan administratif et du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- \* comparaisons des Offres financières : la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- \* l'élaboration d'un tableau récapitulatif des Offres.

### **ARTICLE 12 : DROIT DE MODIFIER LES QUANTITES**

Le MAITRE D'OUVRAGE, au moment de l'attribution de la lettre commande, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer de QUINZE POUR CENT (15%) au plus la quantité des fournitures et de

services spécifiés dans le Bordereau des quantités, sans changement de prix unitaires ou d'autres termes et conditions.

### **ARTICLE 13 : ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

La CIPM proposera l'attribution de la lettre commande au cocontractant, dont elle aura déterminé que l'Offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation, et qu'elle est l'Offre la moins disante.

### **ARTICLE 14 : COMMUNIQUE DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

Le MAITRE D'OUVRAGE décidera de l'attribution et publiera le résultat de la consultation ouverte, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) le nom de l'attributaire ;
- b) l'objet de la consultation ;
- c) le délai de livraison ;
- d) Le montant du Marché.

### **ARTICLE 15 : SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE**

Dans les QUINZE (15) jours suivant l'attribution, la Lettre Commande sera signée par le MAITRE D'OUVRAGE et sera notifiée au Cocontractant qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

### **ARTICLE 16 : CORRUPTION ET MANŒUVRES FRAUDULEUSES**

Le Président, les Membres de la Commission et les soumissionnaires doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (i) est coupable de «corruption» quiconque Offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un Marché.
- (ii) se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un Marché de manière préjudiciable au MAITRE D'OUVRAGE. «Manœuvres frauduleuses» comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'Offre) visant à maintenir artificiellement les prix des Offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le MAITRE D'OUVRAGE des avantages de cette dernière.
- (iii) Tout Soumissionnaire possible de corruption et de manœuvre frauduleuse verra son Offre rejetée conformément au code des Marchés Publics

### **PIECE N° 3 - SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

# **DESCRIPTIF TECHNIQUE**

## **1.1 – LOGICIELS D’EXPLOITATION**

Les systèmes d’exploitation, en l’occurrence Windows 11 Professionnel et les logiciels bureautiques tels que Microsoft Office professionnel 2021 et Microsoft Project, ou version plus récente à l’exception d’Office 365, seront livrés avec leur licence respective, puis installés sur site dans les différentes machines fournies en français ou en anglais selon la préférence de l’utilisateur.

L’installation desdits logiciels sera validée par l’ingénieur.

Le fournisseur sur site, procèdera également au transfert des données des anciennes machines aux nouvelles, suivant les indications de l’ingénieur et selon les exigences d’exploitation.

Aussi, il devra réinitialiser les anciennes machines après le transfert des données et s’assurer que ces dernières sont immédiatement opérationnelles exception faite des machines déclarées hors service par l’ingénieur.

## **1.2 – CARACTERISTIQUES GENERALES DU MATERIEL**

L’ensemble du matériel informatique devra être de marque DELL ou HP estampillé « UE » et assemblé en dehors d’Asie, ainsi que respecter et satisfaire aux caractéristiques minimales ci-dessous. Cependant, les modèles plus récents dans la même gamme ou de gamme supérieure sont admis.

Le matériel devra respecter et satisfaire aux standards d’authenticité des marques ci-dessus référencées, à savoir :

- Emballage scellée d’origine : carton + logo original + étiquettes d’usine ;
- Contenu du carton de l’unité centrale : unité centrale + câble d’alimentation électrique + clavier USB + Souris optique USB ;
- Contenu du carton de l’écran : écran + câble VGA/HDMI + câble d’alimentation électrique ;
- Matériel : étiquette produit vérifiable sur le web, sur l’un des emplacements originaux des marques référencées.

Aussi, les certificats d’origine de chaque matériel devront être fournis avec ces derniers.

### **1.2.1 STATION BUREAUTIQUE DESKTOP**

Caractéristiques techniques	
<b>Logiciels</b>	
Windows 11 Professionnel 64 bits (Avec licence) ou version plus récente	
Microsoft Office Professionnel 2021 (avec licence) ou version plus récente à l'exception d'Office 365	
<b>PROCESSEUR</b>	
<b>Famille de processeurs</b>	
Processeur Intel® Core™ i7 de 12ème génération	
<b>Processeurs</b>	
Processeur Intel® Core™ i7-12700 (jusqu'à 4,9 GHz avec la technologie Intel® Turbo Boost, 25 Mo de mémoire cache L3, 12 cœurs, 20 threads) <sup>[6,7]</sup>	
<b>Chipset</b>	
Intel® Q670 (vPro®)	
<b>Technologie du processeur</b>	
Technologie Intel® vPro®	
<b>MÉMOIRE</b>	
<b>Mémoire, standard</b>	
16 Go de mémoire RAM DDR5-4800 MHz (1 x 16 Go)	
<b>Notice relative à la mémoire</b>	
Taux de transfert pouvant atteindre 4 800 MT/s.	
<b>Disposition de la mémoire</b>	
2 x 8 Go	
<b>Logements pour mémoire</b>	
4 DIMM	
<b>LECTEURS</b>	
<b>Mémoire interne</b>	
Disque dur 1 To, HDD	
<b>Baies pour lecteurs internes</b>	
1 lecteur de disque optique fin	
2 SSD 3,5 pouces	
1 baie SSD M.2 amovible	
<b>SOUS-SYSTÈME GRAPHIQUE</b>	
<b>Graphiques</b>	
Carte graphique Intel® UHD	
<b>Numéro de note de bas de page de la carte graphique</b>	
[13,18,43]	
<b>CONNECTIVITÉ ET COMMUNICATIONS</b>	
<b>Emplacement de port d'E/S</b>	
Avant	
<b>Ports</b>	
1 prise combinée casque/microphone	
4 port USB Type-A SuperSpeed, vitesse de transfert de 10 Gbit/s	
1 port USB Type-C® SuperSpeed, vitesse de transfert de 20 Gbit/s	
<b>Emplacement de port d'E/S</b>	
Arrière et arrière <sup>2</sup>	
<b>Ports</b>	
3 ports USB Type-A, vitesse de transfert de 5 Gbit/s	
1 port HDMI 1.4	
1 port RJ-45	
1 entrée/sortie audio	
2 ports DisplayPort™ 1.4a	
3 ports USB 2.0 Type A	
<b>Interface réseau</b>	

## Adaptateur Réseau Ethernet Intel® I225-T1

### Logements d'extension

1 logement M.2 2230  
2 logements PCIe 3 x1  
1 logement PCIe 3 x16 (câblé en x4)  
2 logements M.2 2280  
1 logement PCIe 4 x16

### Notice relative aux logements d'extension

1 logement M.2 2230 pour WLAN et 2 logements M.2 2280 pour le stockage

### PÉRIPHÉRIQUES D'ENTRÉE ET MULTIMÉDIA

### Fonctions audio

Codec Realtek ALC3252, prise jack universelle avec prise en charge du casque CTIA et OMTP

### Clavier

Clavier AZERTY USB (fin)

### Périphérique de pointage

Souris filaire USB 3 boutons

### Ecran

Taille 24"

Type d'écran Filaire

Inclinaison vers l'arrière 45° max

Format de l'écran 2560 x 1440

Connexion HDMI et VGA

### Haut-parleur

Intégré

## 1.2.2 STATION DE TRAVAIL DESKTOP

Catégorie	UNITÉ CENTRALE + ÉCRAN
<b>Général</b>	
Type	Ordinateur personnel (Workstation)
Facteur de forme	Tour
<b>Processeur</b>	
CPU	Minimum Intel Core i9 (10 <sup>ème</sup> génération)
<b>RAM</b>	
Taille installée	32 Go Extensible
Technologie	Minimum DDR3 SDRAM
Caractéristiques	Mémoire sans tampon
<b>Logiciels</b>	
Système d'exploitation	Windows 11 Professionnel 64 bits (Avec licence) ou version plus récente
Ms Office	Microsoft Office Professionnel 2021 avec Ms Project (avec licence) ou version plus récente à l'exception d'Office 365

## Ecran

Taille de l'écran	27''
Format de l'écran	2560 x 1440
Inclinaison vers l'arrière	45° max
Webcam	Minimum 2Mpx

## Mémoire cache

Taille installée	Minimum 9 Mo
Cache par processeur	Minimum 9 Mo

## Contrôleur graphique

Processeur graphique	Minimum NVIDIA Quadro P2200M
Mémoire vidéo	Minimum 4 Go
Connecteurs DP	Minimum 4
Type d'interface	Minimum PCIe x16

## Stockage optique

Type	Graveur de DVD
------	----------------

## Lecteur de carte

Type	Lecteur de carte 3 en 1
Cartes mémoire flash prises en charge	Minimum Carte mémoire SD

## Extension/connectivité

Interfaces	Minimum 2 x USB 2.0 Minimum 6 x USB 3.1 Gen 1 (3 avant, 3 arrière) Minimum 1 x USB-C 3.1 Gen 2 Minimum 1 x USB 3.1 Gen 2 Minimum 1 x LAN (Gigabit Ethernet) 1 x sortie de ligne audio (surround avant) 1 x sortie de ligne audio (surround arrière) 1 x sortie de ligne audio (centrale/caisson de basses) Microphone (1 à l'avant) Casque (1 à l'avant) Minimum 1 x HDMI
Emplacements	1 (total) / 0 (libre) x PCIe x16 2 PCIe x1 1 PCIe x4 2 M.2 Card
Baies	1 (total) / 0 (libre) x externe 5,25" Slim Line 3 internes 3,5"

## Sortie audio

Mode de sortie audio	Minimum Surround canal 5.1
Normes de conformité	Minimum Audio haute définition, Wave MAXXAudio Pro
<b>Clavier</b>	
Type	USB (AZERTY, français) Pavé numérique : oui
<b>Réseaux</b>	
Protocole de liaison de données (Minimum)	Ethernet, Fast Ethernet, Gigabit Ethernet, IEEE 802.11b, IEEE 802.11a, IEEE 802.11g, IEEE 802.11n, IEEE 802.11ac, Bluetooth 4.1
LAN sans fil pris en charge	Oui
Normes de conformité (Minimum)	IEEE 802.11b, IEEE 802.11a, IEEE 802.11g, IEEE 802.11n, IEEE 802.11ac, Bluetooth 4.1
<b>Alimentation</b>	
Type de périphérique	Alimentation électrique
Tension requise	CA 120/230 V (50 - 60 Hz)
Alimentation fournie	460 Watt
<b>Souris</b>	
Type	Filaire
Technologie	Optique
Type de souris	3 boutons
<b>Caractéristiques d'environnement</b>	
Taux d'humidité en fonctionnement	10 - 90 % (sans condensation)
Température maximale de fonctionnement	Minimum 35 °C
Température minimale de fonctionnement	Maximum 15 °C
<b>Garantie du fabricant</b>	
Service et maintenance	Garantie limitée - 1 an
<b>Disque dur</b>	
Capacité	Minimum 2 x 2 To
Type d'interface	SATA
Type	HDD
Cache SSD	Minimum 3D Xpoint (Optane) - 16 Go
Vitesse de broche	Minimum 7200 tours/min

## Appareil d'entrée

Type	Souris (uniquement dans des marchés sélectionnés) Clavier (uniquement dans des marchés sélectionnés)
Haut-parleur	Intégré

### 1.2.3 STATION DE TRAVAIL PORTABLE

#### SYSTÈMES D'EXPLOITATION PRIS EN CHARGE

##### **Système d'exploitation**

Windows 11 Famille

#### PROCESSEUR

##### **Famille de processeurs**

Processeur Intel® Core™ i7 de 13ème génération

##### **Processeurs**

Processeur Intel® Core™ i7-13700HX (jusqu'à 5.0 GHz avec la technologie Intel® Turbo Boost, 30 Mo de mémoire cache L3, 16 cœurs, 24 threads) [6,7]

##### **Chipset**

Intel® HM770

#### MÉMOIRE

##### **Mémoire, standard**

32 Go de mémoire RAM DDR5-4800 MHz extensible (2 x 32 Go)

##### **Note de mémoire**

Taux de transfert pouvant atteindre 4 800 MT/s.

##### **Disposition de la mémoire**

2 x 16 Go

#### LECTEURS

##### **Mémoire interne**

SSD 1 TB PCIe® NVMe™ TLC M.2

##### **Service Cloud**

25 Go d'espace Dropbox pendant 12 mois [1]

#### SOUS-SYSTÈME GRAPHIQUE

##### **Graphiques**

Carte graphique NVIDIA® GeForce RTX™ 4090 Ordinateur portable GPU (16 Go de mémoire GDDR6 dédiée)

##### **Remarques graphiques**

Advanced Optimus

#### CONNECTIVITÉ ET COMMUNICATIONS

##### **Ports**

1 port USB Type-A, vitesse de transfert 5 Gb/s (HP Veille et Charge)

1 ports Thunderbolt™ 4 avec USB Type-C®, vitesse de transfert 40 Gb/s (USB Power Delivery, DisplayPort™ 1.4, HP Veille et Charge)

2 ports USB Type-A, vitesse de transfert 5 Gb/s

1 port HDMI 2.1

1 mini DisplayPort™  
1 port RJ-45  
1 prise secteur Smart Pin  
1 prise combinée casque/microphone<sup>[19,42]</sup>

### Sans fil

Carte sans fil Intel® Wi-Fi 6E AX211 (2x2) et Bluetooth® 5.3 (prise en charge de taux de données en Gigabits)<sup>[11,12]</sup>

### Interface réseau

LAN GbE 10/100/1000 intégré

### Logements d'extension

1 lecteur de cartes multimédias SD multiformat

### Note sur le sans fil

Compatible MU-MIMO

Veille moderne (connecté)

## PÉRIPHÉRIQUES D'ENTRÉE ET MULTIMÉDIA

### Fonctions audio

Système audio Bang & Olufsen

DTS:X® Ultra

Deux haut-parleurs

HP Audio Boost

### Clavier

Clavier noir ombré rétroéclairé RGB par touche, de grande taille et doté de la technologie de touches anti-ghosting NKRO avec interrupteur optique

### Périphérique de pointage

HP Imagepad avec prise en charge des entrées tactiles multipoint

### Périphériques d'entrée

Capteur thermique IR

## POIDS

### Poids

2,78 kg

### Poids du carton/paquet

5,45 kg

## APPARENCE

### Couleur produit

Couvercle et base noir ombré, cadre de clavier en aluminium noir ombré

### Conception du produit

Finition du couvercle et de la base brillante, finition sablée du cadre de clavier

## DIMENSIONS

### Dimensions minimales (L x P x H)

39,71 x 26,2 x 2,7 cm

### Dimensions de l'emballage (L x P x H)

6,9 x 62,4 x 34,5 cm

## BATTERIE ET ALIMENTATION

### Autonomie de la batterie

Jusqu'à 5 heures et 30 minutes<sup>[3]</sup>

### Temps de charge de la batterie

Prend en charge la technologie de charge rapide de la batterie : environ 50% en 30 minutes<sup>[5]</sup>

### Type de batterie

Batterie Li-ion polymère 6 cellules 83 Wh

### Type d'alimentation électrique

Adaptateur secteur intelligent 330 W

### Poids de la batterie

315 g

### Numéro de note de bas de page du type de batterie

[23]

## GESTION DE LA SÉCURITÉ

### Gestion de la sécurité

Prise en charge du Trusted Platform Module (TPM micrologiciel)

## GARANTIE

### Garantie fabricant

Cette garantie limitée valable 1 an (1/1/0) couvre les pièces et la main d'œuvre pendant 1 an. Pas de réparation sur site. Les conditions générales varient selon le pays. Certaines restrictions et exclusions s'appliquent.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL PHOTO

### Webcam

Caméra HP Wide Vision HD 720p avec réduction temporelle du bruit et microphones numériques à double entrée intégrée

## FONCTIONNALITÉS AVANCÉES

### Fonctions spéciales

Prise en charge NVIDIA® G-SYNC®

## LOGICIELS ET APPLICATIONS

### Logiciels fournis

Essai gratuit de 1 mois Xbox Game

### Logiciels préinstallés

ExpressVPN (30 jours d'essai gratuit)

LastPass Premium (30 jours d'essai gratuit)<sup>[22]</sup>

### Applications HP

HP Support Assistant

HP Connection Optimizer

HP QuickDrop

MyHP

OMEN Gaming Hub

### Logiciels - productivité et finance

Version d'essai de 1 mois pour les nouveaux clients de Microsoft 365<sup>[24]</sup>

### Mises à niveau logicielles incluses

Offre McAfee LiveSafe™ de 12 mois avec ce produit<sup>[2]</sup>

## CARACTÉRISTIQUES D'AFFICHAGE

### Écran tactile

Non

### Ecran

Écran QHD de 43,9 cm (17,3 po) (2560 x 1440), 240 Hz, temps de réponse de 3 ms, IPS, micro-bords, antireflet, lumière bleue réduite, 300 nits, 100 % sRGB

### Anti-scintillement

Oui<sup>[45]</sup>

### Format de l'image

16 :9

### Rapport écran/boîtier (sans haut-parleurs)

84.65%<sup>[18]</sup>

## 1.2.4 STATION BUREAUTIQUE PORTABLE

### Système d'exploitation

Windows 11 Famille

### PROCESSEUR

#### Famille de processeurs

Processeur Intel® Core™ i7 de 12ème génération

#### Processeurs

Processeur Intel® Core™ i7-12700H (jusqu'à 4,7 GHz avec la technologie Intel® Turbo Boost, mémoire cache L3 24 Mo, 14 cœurs, 20 threads)<sup>[6,7]</sup>

#### Chipset

Carte Intel® intégrée

### MÉMOIRE

#### Mémoire, standard

16 Go de mémoire RAM DDR5-4800 MHz extensible (2 x 8 Go)

#### Note de mémoire

Taux de transfert pouvant atteindre 4 800 MT/s.

#### Disposition de la mémoire

2 x 8 Go

### LECTEURS

#### Mémoire interne

SSD 1 TB PCIe® NVMe™ TLC M.2

#### Lecteur optique

Lecteur optique non fourni

#### Service Cloud

25 Go d'espace Dropbox pendant 12 mois<sup>[1]</sup>

## PÉRIPHÉRIQUES D'ENTRÉE ET MULTIMÉDIA

### Fonctions audio

Système audio Bang & Olufsen

Haut-parleurs quadriphoniques

HP Audio Boost

### Clavier

Clavier argent naturel, rétroéclairé, de grande taille

### Périphérique de pointage

HP Imagepad avec prise en charge des gestes multipoints

Prise en charge du pavé tactile de précision

## Périphériques d'entrée

Accéléromètre

Capteur thermique IR

Capteur de luminosité ambiante

## POIDS

### Poids

À partir de 2,32 kg

### Poids du carton/paquet

3,71 kg

## APPARENCE

### Couleur produit

Aluminium argent naturel

### Conception du produit

Finition anodisée et sablée

## DIMENSIONS

### Dimensions minimales (L x P x H)

35,74 x 25,18 x 1,99 cm

### Dimensions de l'emballage (L x P x H)

6,9 x 59,8 x 34,5 cm

## BATTERIE ET ALIMENTATION

### Autonomie de la batterie

Jusqu'à 7 heures et 45 minutes<sup>[3]</sup>

### Temps de charge de la batterie

Prend en charge la technologie de charge rapide de la batterie : environ 50% en 30 minutes<sup>[5]</sup>

### Type de batterie

Batterie Li-ion polymère 6 cellules 83 Wh

### Type d'alimentation électrique

Adaptateur secteur intelligent 200 W

### Poids de la batterie

310 g

### Numéro de note de bas de page du type de batterie

[23]

## LOGICIELS ET APPLICATIONS

### Logiciels fournis

McAfee LiveSafe™

Offre d'essai gratuite Adobe de 1 mois

### Logiciels préinstallés

Duet® pour HP (30 jours d'essai gratuit)

ExpressVPN (30 jours d'essai gratuit)

LastPass Premium (30 jours d'essai gratuit)<sup>[22,36]</sup>

### Applications HP

Commutateur audio HP

HP Support Assistant

HP Connection Optimizer

HP Command Center

HP QuickDrop  
OMEN Gaming Hub  
Commande de l'affichage HP

HP Palette  
HP Enhanced Lighting

### **Logiciels - productivité et finance**

Version d'essai de 1 mois pour les nouveaux clients de Microsoft 365<sup>[24]</sup>

## GESTION DE LA SÉCURITÉ

### **Gestion de la sécurité**

Clavier tout-en-un

Prise en charge du Trusted Platform Module (micrologiciel TPM)

## GARANTIE

### **Garantie fabricant**

Cette garantie limitée valable 1 an (1/1/0) couvre les pièces et la main d'œuvre pendant 1 an. Pas de réparation sur site. Les conditions générales varient selon le pays. Certaines restrictions et exclusions s'appliquent.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL PHOTO

### **Webcam**

Caméra IR HP True Vision 5 MP avec obturateur de caméra, réduction temporelle du bruit et microphones numériques à double entrée intégrés

## CONNECTIVITÉ ET COMMUNICATIONS

### **Ports**

2 ports Thunderbolt™ 4 avec USB Type-C®, vitesse de transfert 40 Gbit/s (alimentation USB, DisplayPort™ 1.4, HP Veille et charge)

1 port USB Type-A, vitesse de transfert de 10 Gbit/s (HP Veille et Charge)

1 port USB Type-A, vitesse de transfert de 10 Gbit/s

1 prise adaptateur secteur Smart Pin

1 port HDMI 2.1

1 prise combinée casque/microphone<sup>[19,20,42]</sup>

### **Sans fil**

Carte sans fil Intel® Wi-Fi 6E AX211 (2x2) et Bluetooth® 5.3 (prise en charge de taux de données en Gigabits)<sup>[11,12]</sup>

### **Logements d'extension**

1 lecteur de cartes microSD

### **Note sur le sans fil**

Compatible MU-MIMO

Technologie HP Dynamic Range

HP Extended Range Wireless LAN<sup>[44,45]</sup>

## CARACTÉRISTIQUES D'AFFICHAGE

### **Écran tactile**

Oui

### **Ecran**

Écran UHD+ multi-tactile de 40,6 cm (16 pouces) de diagonale (3840 x 2400), OLED, UWVA, verre bord à bord, micro-bords, faible lumière bleue, SDR 400 nits, HDR 500 nits, 100 % DCI-P3

### **Anti-scintillement**

Oui<sup>[45]</sup>

### **Format de l'image**

16:10

## Rapport écran/boîtier (sans haut-parleurs)

88.7%<sup>[18]</sup>

### SOUS-SYSTÈME GRAPHIQUE

#### Graphiques

Carte graphique NVIDIA® GeForce RTX™ 3060 Ordinateur portable GPU (6 Go de mémoire GDDR6 dédiée)

#### Remarques graphiques

Optimisé par l'architecture NVIDIA Ampere

#### Remarque sur la carte graphique intégrée

Les fonctions graphiques Intel® Iris® Xe requièrent une configuration du système avec les processeurs Intel® Core™ i5 ou i7 et une mémoire double canal. Les cartes graphiques Intel® Iris® Xe avec les processeurs Intel® Core™ i5 ou i7 et la mémoire à canal unique fonctionnent uniquement comme une carte graphique UHD Intel®.

## 1.2.5 ONDULEURS

### Onduleur APC

Puissance	Minimum 865W/1600VA
Tension nominale de sortie	230V
Nombre de prises électriques	Minimum 6 prises avec protection contre les surtensions
Batterie de secours	Oui
Alarmes audibles	Oui

### Onduleur APC

Puissance	230V, 1200VA
Tension nominale de sortie	230V
Nombre de prises électriques	Minimum 6 prises
Batterie de secours	Oui
Alarmes audibles	Oui

## **II – INSTALLATION DES LOGICIELS**

### **II.1 – LOGICIELS COMMANDES**

Le FOURNISSEUR devra assurer la fourniture et l'installation des logiciels livrés. Il fournira également la documentation, les licences, ainsi que les supports numériques des logiciels (disquette, CD, ...). Ceci concerne les systèmes d'exploitation (Windows 11 Professionnel 64 bits et autres), et Microsoft Office 2021 Professionnel ou version plus récente à l'exception d'Office 365.

### **II.2 – LOGICIELS TECHNIQUES DETENUS PAR LA MAETUR**

Le FOURNISSEUR devra installer sur les nouvelles stations bureautiques et de travail les logiciels de travail dont dispose la MAETUR il s'agit de :

- SAGE, ARCGIS V.10, AUTOCAD CIVIL 3D, AUTODESK, ROBOT STRUCTURAL ANALYSIS, AUTODESK INFRASTRUCTURE SUITE, ARCHICAD.

Les licences de ces logiciels ainsi que les supports numériques nécessaires à leurs installations sont souscrits par la MAETUR.

Pour les licences, une mise à jour est nécessaire auprès de l'éditeur compte tenu de la configuration physique et logique des nouvelles stations.

## **III – DOCUMENTATION TECHNIQUE**

Le Fournisseur devra livrer son matériel accompagné de toute la documentation ainsi que des notices d'utilisation du fabricant. La fourniture de cette documentation et des notices adéquates fait partie de la commande.

## **IV – TEST DU MATERIEL**

### **IV.1 – OBJET DES TESTS**

Il s'agit pour le Fournisseur d'établir une note technique de déploiement et de mise en opérationnalité du matériel fourni. Cette note technique sera approuvée par l'Expert commis par la MAETUR ainsi que par l'utilisateur principal désigné par la MAETUR. Cette note comprendra une fiche de test qui sera annexée au Procès-Verbal de réception technique.

### **IV.2 – DEROULEMENT DES TESTS**

Les tests seront conduits par le Fournisseur sous sa responsabilité selon le protocole qu'il aura défini et fait approuver par l'Expert de la MAETUR ainsi que par le principal utilisateur désigné par la MAETUR.

La MAETUR devra agréer l'Ingénieur du Fournisseur chargé de la conduite des tests. Les tests seront conduits en présence de l'Expert commis par la MAETUR ainsi que des principaux utilisateurs. Ils consisteront notamment à vérifier dans le détail de la qualité du matériel fourni ainsi que son contenu physique et logique sont conformes aux spécifications techniques définies dans le présent CCTP. Pour cela l'origine du matériel sera vérifiée à partir du numéro de série. Par la suite des stress test seront conduits afin de vérifier la qualité des équipements (processeur graphique et mémoire)

Pour ce faire, le Fournisseur devra se munir des outils de test (hardware et software) nécessaires à la mise en œuvre des tests. Il s'agit essentiellement :

- Des outils de démontage et remontage du matériel ;
- Des utilitaires de monitoring ;
- Des utilitaires de validation graphique ;
- Des utilitaires de validation mémoire

**NB : 1) Le matériel à livrer devra être compatible à celui existant à la MAETUR ;**

**2) L'ensemble du matériel devra disposer d'un numéro de série vérifiable auprès du fabriquant de la marque**

**PIECE N° 4 - DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

## CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N° S PRIX	DESIGNATION DES FOURNITURES	U	Quantités	Prix Unitaires	MONTANT
	SUJETION DES PRIX				
	Les prix proposés comprennent toutes les sujétions pour la fourniture du matériel informatique, l'installation des systèmes d'exploitation, la configuration et le paramétrage des logiciels d'exploitation, la récupération et la mutation des données existantes en toute compatibilité avec les contraintes des différentes licences utilisées par les services comptables et techniques de la MAETUR.				
I	Fourniture et installation du matériel informatique				
1.1	<b>Station de travail LAPTOP</b>	U	01		
1.2	<b>Station de travail DESKTOP</b>	U	01		
1.3	<b>Station bureautique LAPTOP</b>	U	02		
1.4	<b>Station bureautique DESKTOP</b>	U	17		
1.5.01	<b>Onduleur APC</b> <u>1000VA</u>	U	27		
1.5.02	<u>1500VA</u>	U	01		
	<b>TOTAL GENERAL.....</b>				
	<b>TOTAL Hors TVA.....</b>				
	TVA 19,25 %.....		19,25 %		
	<b>TOTAL Toutes Taxes Comprises.....</b>				

**PIECE N° 5 - TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES**

### **5.1 - TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA MAETURR**

COTATION N° 2024/002/CIPM/MAETUR du 31/10 /2024

Pour la fourniture et l'installation de matériel et logiciels informatiques à la MAETUR à Yaoundé (Opération 156).

Date limite de remise des Offres : 21/11/2024 à 10 heures.

## **Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés**

**PIECE N° 6 - MODELE DE LETTRE COMMANDE**

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**LETTRE COMMANDE N°\_\_\_\_\_ /2024/1/CIPM/MAETUR DU**

PASSEE APRES CONSULTATION OUVERTE PAR LA DEMANDE DE COTATION  
N°2024/002/CIPM/MAETUR DU 31/10/2024, RELATIVE A LA FOURNITURE ET  
L'INSTALLATION DE MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES A LA MAETUR  
A YAOUNDE (OPERATION 156).

**TITULAIRE :**

B.P: , Tel : Fax: N°R.C: ; Contribuable: RIB:

**OBJET :**

**DELAI DE LIVRAISON : TROIS (03) MOIS**

**LIEU DE LIVRAISON : YAOUNDE - CAMEROUN**

**MONTANT :**

TTC	
HTVA	
T.V.A.	
AIR	
Net à mandater	

**FINANCEMENT : BUDGET MAETUR EXERCICE 2024**

**IMPUTATION : OPERATION 156**

SOUSCRITE LE \_\_\_\_\_  
SIGNEE LE \_\_\_\_\_  
NOTIFIEE LE \_\_\_\_\_  
ENREGISTREE LE \_\_\_\_\_

ENTRE

La Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux, B.P. 1248 YAOUNDE, Représentée par Monsieur **Louis-Roger MANGA** son Directeur Général, ci-après dénommé le "MAITRE D'OUVRAGE",

D'une part,

ET

La Société dont le Siège Social est situé  
à BP TEL. (237) Fax : (237)  
représentée par son Général, ci-après dénommée « Le PRESTATAIRE »

### D'autre part

## **IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**

## **SOMMAIRE**

Titre I : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Titre II : Spécifications Techniques (ST)

Titre III : Devis Estimatif et Quantitatif (DEQ)

# TABLE DES MATIERES

## **CHAPITRE I :**

ARTICLE 1:	<b>GENERALITES</b>
	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE
ARTICLE 2:	PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE
ARTICLE 3:	DEFINITIONS ET ATTRIBUTIONS
ARTICLE 4:	LANGUE, LOI ET REGLEMENTATION APPLICABLES
ARTICLE 5:	NORMES
ARTICLE 6:	PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE
ARTICLE 7:	TEXTES GENERAUX APPLICABLES.
ARTICLE 8:	COMMUNICATION
ARTICLE 9:	ORDRE DE SERVICE
ARTICLE 10 :	MATERIEL ET PERSONNEL DU FOURNISSEUR

## **CHAPITRE II :**

ARTICLE 11 :	<b>CLAUSES FINANCIERES</b>
	GARANTIES ET CAUTIONS
ARTICLE 12 :	MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
ARTICLE13 :	LIEU ET MODE DE PAIEMENT
ARTICLE14 :	VARIATION DES PRIX
ARTICLE 15 :	AVANCE DE DEMARRAGE
ARTICLE 16 :	INTERETS MORATOIRES
ARTICLE 17 :	PENALITES DE RETARD
ARTICLE 18 :	REGIME FISCAL ET DOUANIER
ARTICLE 19 :	TIMBRES ET ENREGISTREMENT DE LA LETTRE COMMANDE

## **CHAPITRE III :**

ARTICLE 20 :	<b>EXECUTION DES PRESTATIONS</b>
	BREVET
ARTICLE 21 :	LIEU ET DELAI DE LIVRAISON
ARTICLE 22 :	ROLES ET RESPONSABILITES DU FOURNISSEUR
ARTICLE 23 :	TRANSPORT ET ASSURANCE

## **CHAPITRE IV :**

	<b>RECEPTION</b>
ARTICLE 24 :	RECEPTION TECHNIQUE
ARTICLE 25 :	RECEPTION PROVISOIRE
ARTICLE 26 :	DELAI DE GARANTIE
ARTICLE 27 :	RECEPTION DEFINITIVE

## **CHAPITRE V :**

	<b>DISPOSITIONS DIVERSES</b>
ARTICLE 28 :	RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE
ARTICLE 29 :	CAS DE FORCE MAJEURE
ARTICLE 30 :	DIFFERENDS ET LITIGES
ARTICLE 31 :	EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE
ARTICLE 32 ET DERNIER :	ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE COMMANDE

# **CHAPITRE I : GENERALITES**

## **ARTICLE 1: OBJET DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente lettre commande a pour objet, la fourniture et l'installation de matériel et logiciels informatiques à la MAETUR à Yaoundé (Opération 156).

## **ARTICLE 2: PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente Lettre Commande est passée après Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°2024/002/CIPM/MAETUR du 31/10/2024.

## **ARTICLE 3: DEFINITIONS ET ATTRIBUTIONS**

### **3.1 Définitions générales**

- Le MAITRE D'OUVRAGE est le **Directeur Général de la MAETUR** ;
- L'Autorité chargée du contrôle de l'exécution de la présente Lettre Commande est le **Ministre Délégué à la Présidence, chargé des Marchés Publics** ;
- Le Chef de Service du Marché est le Directeur Juridique et du système d'information de la MAETUR ;
- L'INGENIEUR est le Directeur de la Production de la MAETUR ;
- Le PRESTATAIRE est .....

### **3.2. Nantissement**

- L'Autorité chargée de la liquidation de la présente LETTRE-COMMANDE est le Directeur Général de la MAETUR ;
- Le COMPTABLE CHARGE DU PAIEMENT est le Directeur Administratif et Financier de la MAETUR;
- La Maitrise d'œuvre est assurée par le personnel assigné (informaticien) du DIDA / MAETUR ;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la présente Lettre Commande est le Chef de Service des Marchés de la MAETUR.

## **- ARTICLE 4: LANGUE, LOI ET REGLEMENTATION APPLICABLES**

4.1. La langue utilisée est le Français ou l'Anglais.

4.2. Le fournisseur s'engage à observer les lois, règlements, ordonnances en vigueur en République du Cameroun, et ce aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation du Marché. Si au Cameroun, ces règlements, lois et dispositions administratives et fiscales en vigueur à la date de signature du présent Marché venaient à être modifiés après la signature de celle-ci, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

## **ARTICLE 5: NORMES**

5.1. Les fournitures livrées en exécution de la présente Lettre Commande seront conformes aux normes fixées dans le CST et quand aucune norme applicable n'est mentionnée, à la norme faisant autorité en la matière et applicable au Cameroun ; cette norme sera la norme la plus récemment approuvée par l'autorité compétente.

5.2. Le fournisseur étudiera, exécutera et garantira les fournitures et prestations de la présente Lettre Commande en prenant en considération la meilleure pratique de réalisation au Cameroun pour des opérations de technologie similaire.

## **ARTICLE 6: PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE**

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre Commande sont par ordre de priorité :

1. le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
2. les Spécifications Techniques (ST);

3. les éléments propres à la détermination du montant de la Lettre Commande, tels que, par ordre de priorité : les bordereaux des prix unitaires; le détail ou le devis estimatif ; le sous-détail des prix unitaires.

## **ARTICLE 7: TEXTES GENERAUX APPLICABLES**

La présente Lettre Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- \* à la loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- \* à la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- \* à la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;
- \* au Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- \* au Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- \* au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des Entreprises publiques
- \* à l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- \* à la Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- \* à la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
- \* à la Résolution N°99/12/881 du 23 décembre 2019, fixant les règles applicables à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés de la MAETUR ;
- \* aux normes en vigueur .

## **ARTICLE 8: COMMUNICATION**

Toutes les notifications et communications écrites dans le cadre de la présente Lettre Commande devront être faites aux adresses suivantes :

a. Dans le cas où le fournisseur est le destinataire : (à préciser)

b. Dans le cas où le MAITRE D'OUVRAGE en est le destinataire : Monsieur le Directeur Général de la MAETUR B.P : 1248 Yaoundé, avec copie adressée dans les mêmes délais au Chef de service, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

Le fournisseur adressera toute notification écrite ou correspondance au Maître d'œuvre, avec copie au Chef de service.

## **ARTICLE 9: ORDRE DE SERVICE**

9.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le MAITRE D'OUVRAGE et notifié par le chef service.

9.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le MAITRE D'OUVRAGE et notifié par le Chef de service.

9.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront directement signés par le Chef de service et notifiés par l'Ingénieur du Marché.

9.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage.

9.5. Le fournisseur dispose d'un délai de QUINZE (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

## **ARTICLE 10 : MATERIEL ET PERSONNEL DU FOURNISSEUR**

10.1. Toute modification même partielle apportée aux propositions de l'Offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Chef de service. En cas de modification, le fournisseur fera remplacer par un matériel de performance similaire et en bon état de marche.

10.2. Toute modification unilatérale apportée aux propositions de l'Offre technique, constitue un motif de résiliation de la Lettre Commande ou d'application de pénalités.

## CHAPITRE II : CLAUSES FINANCIERES

### ARTICLE 11 : CAUTIONS ET GARANTIES

#### 11.1 Cautionnement définitif

Le cautionnement définitif est fixé à 3% du montant TTC de la Lettre Commande.

Le cautionnement sera restitué, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des fournitures, à la suite d'une main levée délivrée par le MAITRE D'OUVRAGE après demande du fournisseur.

#### 11.2 Retenue de garantie

La retenue de garantie est fixée à 5% du montant TTC de la Lettre Commande.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive par la main levée délivrée par le MAITRE D'OUVRAGE après demande du fournisseur.

### ARTICLE 12 : MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE

Le montant de la présente Lettre Commande, tel qu'il ressort du détail ou devis estimatif ci-joint, est de : ( ) de francs CFA toutes taxes comprises (TTC) ; soit :

-Montant HTVA : \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_) francs CFA

-Montant de la TVA : \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_) francs CFA

### ARTICLE 13 : LIEU ET MODE DE PAIEMENT

13.1. En contrepartie des paiements à effectuer par le MAITRE D'OUVRAGE au fournisseur, dans les conditions indiquées dans la lettre commande, le fournisseur s'engage par les présentes à exécuter la lettre commande conformément aux dispositions de la lettre commande.

13.2. Les paiements s'effectueront au compte n° \_\_\_\_\_ ouvert au nom du fournisseur à la banque \_\_\_\_\_ après visa du MINMAP sur la facture.

### ARTICLE 14 : VARIATION DES PRIX

Les prix sont fermes

### ARTICLE 15 : AVANCE DE DEMARRAGE

Le FOURNISSEUR peut obtenir sur sa demande, après enregistrement de sa Lettre Commande, et ce après justification de débours de sa part et à l'exclusion de toute autre disposition contraire, une Avance de Démarrage de TREnte POUR CENT (30 %) du montant initial du MARCHE.

Cette avance de démarrage doit être cautionnée avec une garantie de remboursement à CENT POUR CENT (100 %) de la Banque où sont domiciliés les paiements du FOURNISSEUR.

### ARTICLE 16 : INTERETS MORATOIRES

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à la Résolution N°99/12/881 du 23 décembre 2019, fixant les règles applicables à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés de la MAETUR.

### ARTICLE 17 : PENALITES DE RETARD

17.1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

a. Un deux millième (1/2000<sup>e</sup>) du montant TTC du Marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché ;

b. Un millième (1/1000<sup>e</sup>) du montant TTC de la lettre commande de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

17.2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (**10%**)du montant TTC du Marché de base avec ses pénalités de retard.

## **ARTICLE 18 : REGIME FISCAL ET DOUANIER**

Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 définit les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des Marchés Publics. La fiscalité applicable à la lettre commande comporte notamment :

- Des impôts et taxes relatifs aux bénéfices industriels et commerciaux, y compris l'IAR qui constitue un précompte sur l'impôt des sociétés ;
- Des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts ;
- Des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par la lettre commande :
- Des droits et taxes d'entrées sur le territoire camerounais (droit de douanes, TVA, taxe informatique) ;
- Des droits et taxes communaux.

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que l'entreprise impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous - détails des prix hors taxe. Le prix TTC s'entend TVA incluse.

## **ARTICLE 19 : TIMBRES ET ENREGISTREMENT DE LA LETTRE COMMANDE**

Sept (07) exemplaires originaux de la Lettre Commande seront timbrés et enregistrés par les soins et au frais du fournisseur, conformément à la réglementation en vigueur.

## **CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS**

### **ARTICLE 20 : BREVET**

Le fournisseur garantira le MAITRE D'OUVRAGE contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque ou de droit de création industrielle résultant de l'emploi des fournitures ou de leurs composants.

### **ARTICLE 21 : LIEU ET DELAI DE LIVRAISON**

#### **21.1. Lieu de livraison**

La livraison desdites fournitures auront lieu au magasin du MAETUR à Yaoundé.

#### **21.2. Délai de livraison**

Le délai de livraison maximum est fixé à TROIS (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

## **ARTICLE 22 : ROLES ET RESPONSABILITES DU FOURNISSEUR**

Le fournisseur a pour mission d'assurer la fourniture des biens tels que décrits dans le CST, sous le contrôle du Maître d'œuvre et ce conformément à la présente Lettre Commande et aux règles et normes en vigueur.

## **ARTICLE 23 : TRANSPORT ET ASSURANCE**

#### **23.1. Transport**

Le fournisseur doit prendre toutes dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le fournisseur doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

#### **23.2. Assurance**

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le fournisseur.

## **CHAPITRE IV : DE LA RECEPTION**

### **ARTICLE 24 : COMMISSION DE RECEPTION**

La Commission de réception sera composée des membres suivants:

Le Maître d'Ouvrage ou son représentant .....Président  
Un (01) Représentant du MINMAP (DGCMF).....Observateur  
Le Chef de Service du Marché .....Membre

L'Ingénieur du Marché .....	Membre
Le Comptable Chargé du Paiement .....	Membre
Le Chef de Département DIDA.....	Membre
Le Chef de Service des Marchés de la MAETUR.....	Membre
Le FOURNISSEUR ou son Représentant.....	Membre
Le Maître d'œuvre.....	Rapporteur

Cette Commission peut, sur proposition du MAITRE D'OUVRAGE, être élargie à d'autres personnes ressources compte tenu de leurs compétences et de leur intervention dans les prestations.

## **ARTICLE 25 – RECEPTION TECHNIQUE**

### **25.1 – Réceptions Techniques Partielles**

Des Réceptions Techniques Partielles sont effectuées par le CHEF DE SERVICE DU MARCHE en présence de l'INGENIEUR et du FOURNISSEUR. A l'issue desdites réceptions, un Procès-Verbal de Réception Technique Partielle est dressé, signé contradictoirement par le CHEF DE SERVICE DU MARCHE, l'INGENIEUR et le FOURNISSEUR, et adressé au MAITRE D'OUVRAGE.

### **25.2 – Réception Technique Générale**

La Réception Technique Générale est effectuée par le CHEF DE SERVICE DU MARCHE en présence de l'INGENIEUR et du FOURNISSEUR. A l'issue de ladite réception, un Procès-Verbal de Réception Technique Générale est dressé, signé contradictoirement par le CHEF DE SERVICE DU MARCHE, l'INGENIEUR et le FOURNISSEUR, et adressé au MAITRE D'OUVRAGE.

## **ARTICLE 26 – RECEPTION PROVISOIRE**

La commission examine le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à la réception provisoire de la fourniture s'il y a lieu.

Elle vérifie la conformité des prestations avec les prescriptions du MARCHE et décide s'il y'a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de mauvaise exécution, le FOURNISSEUR est invité à reprendre à ses frais les prestations mal exécutées.

En cas de prestations conformes, la commission prononce la réception. Il est alors dressé un procès-verbal de réception signé par tous les membres de la commission et par le FOURNISSEUR. Ce procès-verbal se prononce sur la qualité du matériel et le respect des clauses contractuelles.

## **ARTICLE 27 – GARANTIE DES LIVRAISONS**

Les garanties commerciales habituelles visées aux clauses générales et résultantes d'une défectuosité ou d'une altération précoce du matériel sont à la charge du FOURNISSEUR.

Le soumissionnaire devra fournir un certificat de garantie constructeur d'une durée d'au moins Treize (13) mois

### **27.1 – Délai de garantie**

Le délai de garantie, qui court à partir de la date de l'établissement du Procès-Verbal de la Réception Provisoire du matériel, est fixé à Douze (12) mois.

A l'expiration du délai de garantie, la Commission de Réception procède sur demande du FOURNISSEUR et en sa présence, à la Réception Définitive.

### **27.2 – Obligations du FOURNISSEUR pendant le Délai de Garantie**

Pendant le Délai de Garantie, le FOURNISSEUR doit entreprendre les réparations dont la nécessité lui est notifiée par l'INGENIEUR, dans le délai prévu par cette notification.

Les obligations ainsi imposées au FOURNISSEUR se prolongent s'il est nécessaire au-delà du terme fixé par le Délai de Garantie, jusqu'à ce que le matériel ait été mis en état de réception.

Si le FOURNISSEUR ne se conforme pas aux obligations relatives aux remplacements et réparations, il y est pourvu d'office par la MAETUR, aux frais du FOURNISSEUR, après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet.

## **ARTICLE 28 – RÉCEPTION DÉFINITIVE**

Après expiration du Délai de Garantie, et si aucune anomalie n'a été constatée, le FOURNISSEUR peut demander la Réception Définitive. À l'issue d'un examen, un procès-verbal est rédigé et signé par toutes les parties.

## **CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES**

### **ARTICLE 29 : RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE**

La Lettre Commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par l'article 111 de la Résolution N° 99/12/889 DU 23/12/2019 fixant les règles applicables à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés de la MAETUR.

### **ARTICLE 30: CAS DE FORCE MAJEURE**

En cas de force majeure, LE FOURNISSEUR ne pourra voir sa responsabilité dégagée que s'il a averti par écrit le MAITRE D'OUVRAGE de son intention d'évoquer ce cas de force majeure, et ce avant la fin du troisième (3ème) jour qui a succédé à l'événement. En tout état de cause, il appartient au MAITRE D'OUVRAGE d'apprécier ce cas de force majeure et les preuves fournies.

### **ARTICLE 31 : DIFFERENDS ET LITIGES**

Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant la juridiction Camerounaise compétente.

### **ARTICLE 32 : EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE**

SEPT (07) exemplaires de la présente Lettre Commande seront édités par les soins du fournisseur et fournis au Chef de Service.

### **ARTICLE 33 ET DERNIER : ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente Lettre Commande ne deviendra définitive qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage. Elle entrera en vigueur dès sa notification au fournisseur par ce dernier.

PAGE \_\_\_\_\_ ET DERNIERE DE LA LETTRE COMMANDE N° \_\_\_\_\_ /1/CIPM/MAETUR DU  
PASSEE APRES CONSULTATION OUVERTE PAR LA DEMANDE DE COTATION  
N°2024/002/CIPM/MAETUR DU 31/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIEL ET LOGICIELS  
INFORMATIQUES A LA MAETUR A YAOUNDE.

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE: \_\_\_\_\_

N° LOT : .....

HTVA	
TVA (19,25 %)	
I.R 5(2,2 %)	
TTC	
Net à mandater	

DELAIS DE LIVRAISON : TROIS (03) MOIS

LUE ET APPROUVEE PAR :

**LE FOURNISSEUR**

YAOUNDE, LE \_\_\_\_\_

SIGNEE PAR :

*YAOUNDE, LE* \_\_\_\_\_

ENREGISTREMENT :

**PIECE N° 7 - MODELE DES PIECES**

## ANNEXE 1 : MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

Au Directeur Général de la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux, ci-dessous désigné « le MAITRE D'OUVRAGE»

Attendu que l'entreprise ..... , ci-dessous désignée « LE FOURNISSEUR », a soumis son Offre en date du ..... Pour la Demande de Cotation N° 2024/002/CIPM/MAETUR du 31/10/2024 ci-dessous désignée « l'Offre », et pour laquelle il doit joindre une caution de soumission équivalant à HUIT CENT MILLE (800 000) Francs CFA,

Nous ..... [*nom et adresse de la banque*], représentée par ..... [*noms des signataires*], ci-dessous désignée « LA BANQUE », déclarons garantir le paiement au MAITRE D'OUVRAGE de la somme maximale de ..... Francs CFA, que LA BANQUE s'engage à régler intégralement au MAÎTRE D'OUVRAGE, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le Soumissionnaire retire son Offre pendant la période de validité prévue dans le Dossier de Demande Cotation; ou

Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le MAITRE D'OUVRAGE pendant la période de validité :

- omet à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis du faire ;
- omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du Marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci. Nous nous engageons à payer au MAITRE D'OUVRAGE un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le MAITRE D'OUVRAGE soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le MAÎTRE D'OUVRAGE notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle (s) condition (s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le MAÎTRE D'OUVRAGE pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du MAÎTRE D'OUVRAGE tendant à la faire jouer devra parvenir à LA BANQUE, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites

*Signé et authentifié par la banque*

à ..... , le .....

[*signature de la banque*]

## ANNEXE 2 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Banque :

Référence de caution : N°.....

Adresse à (*indiquer le Maître d’Ouvrage et son adresse*) Cameroun, ci-dessous désigné « *le Maître d’Ouvrage* »

Attendu que..... (*Nom et adresse fournisseur*), ci-dessous désigné « *le Fournisseur* », s'est engagé, en exécution de la lettre commande désignée « *la lettre commande* », à réaliser (*indiquer la nature des travaux*)

Attendu qu'il est stipulé dans la lettre commande que le fournisseur remettra au Maître d’Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à (*indiquer le pourcentage compris 2 et 5%*) du montant de la tranche de la lettre commande correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux cautions de la lettre commande,

Attendu que nous avons convenu de donner au fournisseur ce cautionnement,

Nous,..... (*Nom et adresse de banque*),

Représentée par..... (*Noms des signataires*),

ci-dessous désignée « *la banque* », nous engageons à payer au Maître d’Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre de la lettre commande, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de .....

(*En chiffres et en lettres*).

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification à la lettre commande ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombeant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification au Fournisseur, par le Maître d’Ouvrage, de l'approbation de la lettre commande. Elle sera libérée dans un délai de (*indiquer le délai*) à compter de la date de réception provisoire des prestations.

Après cette date, la caution deviendra sans objet et devra nous être retournée sans demande expresse de notre part.

Toute demande de paiement formulée par le MAITRE D'OUVRAGE au titre de la présente garantie devra être par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

A....., le.....

[Signature de la banque]

## **ANNEXE N° 3 : MODELE DE SOUMISSION**

Date :.....2024

## Financement : Budget MAETUR ; exercice 2024.

A Monsieur le Directeur Général  
de la MAETUR  
Yaoundé – Cameroun.

Je soussigné..... (Indiquer le nom et la qualité du signataire) représentant de la Société, l'entreprise ou le groupement<sup>8</sup> .....dont le siège social est à .....inscrite au registre du commerce de.....sous le n°.....  
Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier de Cotation y compris les additifs N° 2024/002/CIPM/MAETUR du 31/10/2024, pour la fourniture et l'installation de matériel et logiciels informatiques à la MAETUR à Yaoundé (Opération 156).

Me soumet et m'engage à livrer les fournitures conformément au dossier de Cotation, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des bordereaux de prix et quantités, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre

à (en chiffres et en lettres).....  
 francs CFA Hors TVA, et  
 à ..... francs CFA  
 toutes taxes comprises (en chiffres et en lettres)

M'engage à livrer les fournitures dans un délai de.....mois

M'engage en outre à maintenir mon offre dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les

suivants :.....

.....

L'Administration se libérera des sommes dues par elle au titre de la présente lettre contre crédit au compte N°.....ouvert au nom de..... auprès de la banque.....Agence de.....

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à ..... le .....

Signature de.....

En qualité de.....

Dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de.....

## **ANNEXE N° 4 : MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER**

Je soussigné

Nationalité :

Domicile :

Fonction :

En vertu de mes pouvoirs de \_\_\_\_\_, après avoir pris connaissance de la Demande de (rappeler l'objet de la consultation) du \_\_\_\_\_

Déclare par la présente, l'intention de soumissionner pour cette Consultation.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

[Signature, nom et cachet]

**PIECE N° 08**

**LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES  
FINANCIERS DE PREMIER RANG AGREES PAR LE  
MINISTERE DES FINANCES, AUTORISES A EMETTRE LES  
CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS.**

## **A - BANQUES**

1. Access Bank Cameroon BP 6000 Yaoundé ;
2. Afriland First Bank (AFB) B.P : 11834 Yaoundé ;
3. BANGE BANK Cameroun (BANGE CMR) B.P. 34692 Yaoundé ;
4. Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P : 2933 Douala ;
5. Banque Camerounaise de Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P : 12962 Yaoundé ;
6. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK), B.P : 660 Douala ;
7. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), B.P : 1925 Douala ;
8. Citibank Cameroon (Citibank Cameroon), B.P: 4571 Douala ;
9. Commercial Bank-Cameroun (CBC), B.P: 4004 Douala ;
10. Crédit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-Bank), B.P: 30388 Yaoundé;
11. Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P: 582 Douala ;
12. La Regional Bank B.P: 30145 Yaoundé ;
13. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), B.P: 6578 Yaoundé ;
14. Société Commerciale de Banque-Cameroun (SCB-Cameroun), B.P: 300 Douala ;
15. Société Générale Cameroun (SGC), B.P : 4042 Douala ;
16. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), B.P: 1784 Douala ;
17. Union Bank of Cameroon (UBC), B.P: 15569 Douala ;
18. United Bank for Africa (UBA), B.P: 2088 Douala;

## **B - COMPAGNIES D'ASSURANCES**

19. ACTIVA Assurances, B.P : 12970 Douala ;
20. AREA Assurances SA, B.P : 15584 Douala ;
21. ATLANTIQUE Assurances Cameroun IARDT, B.P : 3073 Douala ;
22. Chanas Assurances, B.P: 109 Douala;
23. CPA SA, B.P : 54 Douala ;
24. NSIA Assurances, B.P : 2759 Douala ;
25. PROASSUR SA, B.P : 5963 Douala ;
26. Prudential Beneficial General Insurance, BP 2328 Douala;
27. ROYAL ONYX Insurance Cie B.P : 12230 Douala
28. SAAR, B.P : 1011 Douala ;
29. SANLAM Assurances Cameroun, B.P : 12125 Douala ;
30. ZENITHE Insurance, B.P : 1540 Douala.